# VOTRE EXPERIENCE DE LA MEDIATION MILITAIRE

euromil@euromil.org
Bonjour,
Vous avez fait appel à la médiation militaire en 2016 ou 2015. Le général d'armée VECHAMBRE, inspecteur général des armées-gendarmerie a souhaité effectuer un retour sur expérience auprès des militaires qui en ont bénéficié. L'objectif étant de poursuivre l'amélioration du processus mis en œuvre par l'IGAG, en cohérence avec les attentes des militaires et celles de l'institution.
A cet effet, vous êtes aujourd'hui sollicité(e) pour donner votre avis sur votre expérience de la médiation, sans aborder le fond du différend mais la façon dont elle s'est déroulée et la façon dont elle a pu ou non répondre à vos attentes.
Conformément à la loi "informatique et libertés" du 06 janvier 1978, vous êtes libre de ne pas répondre à ce questionnaire et vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au bureau de l'analyse et de l'anticipation (Capitaine Sylvie CLEMENT au 01 84 22 20 64).
Vos réponses seront traitées dans les plus strictes conditions de confidentialité et d'anonymat par Mme Ternynck, lieutenante-colonelle de la réserve, en charge de ce retour sur expérience.
Il y a 50 questions dans ce questionnaire

Commencer le questionnaire >

#### **VOTRE CONNAISSANCE DE LA MEDIATION**

#### Comment avez-vous eu connaissance de la médiation militaire ?

#### Si vous avez sollicité personnellement le médiateur militaire,

#### Par quel moyen l'avez-vous fait ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

<u>X</u>	<u> P</u>	a	r	<u>té</u>	<u>lé</u>	<b>p</b>	<u>h</u>	01	<u>ne</u>	į

#### Comment vous êtes-vous senti après cet entretien téléphonique ?

Veui	llez sélectionner une seule des propositions suivantes :
	□ L'entretien m'a fait du bien
	□ L'entretien m'a donné envie d'avancer dans le processus de médiation
	□ L'entretien m'a permis de comprendre ce qu'est la médiation
	□ L'entretien n'a pas eu d'impact particulier sur moi
	□ L'entretien m'a permis de comprendre que ce processus n'était pas ce
	que je recherchais/adapté à ma situation
	□ L'entretien m'a découragé
	□ Je me suis senti jugé(e)
	□ Rien de tout cela
□ Par mail	

#### X Par courrier

### Le délai entre l'envoi de votre demande à l'IGAG et le premier entretien téléphonique avec la cellule médiation vous a t-il semblé adéquat ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

X Oui
□ Non
□ Je ne sais pas
□ Non concerné(e), je n'ai pas eu d'entretien téléphonique avec la cellule
médiation

## Si vous n'êtes pas personnellement à l'origine de la demande de médiation, qu'est-ce-qui vous a fait accepter la médiation ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

#### X Autre raison, merci de préciser

• J'avais effectué une précédente saisine auprès de l'Inspecteur Général des Armées Gendarmerie MULLER et j'avais été très déçu par l'inconsistance de sa réponse, démontrant outre une incompétence manifeste, un positionnement partisan au détriment du demandeur que j'étais, malgré des éléments évidents et sans même avoir été reçu. J'ai donc renouvelé ma demande auprès du médiateur militaire pour évaluer sa neutralité et sa capacité de médiation pour éventuellement y orienter mes adhérents.

# Qu'attendiez-vous de la médiation militaire ? Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent : □ Pouvoir m'exprimer en confiance et être écouté(e) □ Que mes difficultés/ma souffrance soient reconnus □ Pouvoir comprendre une situation/une décision X Des actions concrètes, une décision □ Une solution à mon problème □ Autre chose, merci de préciser ...

#### La sollicitation du médiateur militaire représentait pour vous :

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

	Une	opération	de	la	dernière	chance
--	-----	-----------	----	----	----------	--------

- □ Une démarche rendue obligatoire par votre hiérarchie, par la demande d'un pair, d'un collègue
- □ Une alternative au recours contentieux administratif (CRM), institutionnel (STOP-DISCRI) ou judiciaire
- □ Une démarche amiable et l'opportunité de rétablir un dialogue

#### X Rien de tout cela

• Simplement constater la capacité ou l'incapacité de l'institution à reconnaître ses erreurs, dans une situation parfaitement connue de l'administration centrale, depuis de très longue date où les preuves son nombreuses et évidentes démontrant outre les fautes commises mais également desdélits à la loi pénale. Ces faits ont été préjuciables tant à ma carrière qu'à mon éta de santé et feront l'objet d'une procédure pour une reconsidération de carrière. Je rappelle que l'Etat a obligation de réparer ces dommages. Je déplore l'incapacité des structures instututionnelles à pouvoir remettre en cause des décisions et pratiques totalement arbitraires, contestables et préjudiciables au demandeur, mettant en cause la responsabilité de l'Etat, malgré des preuves évidentes. La culture militaire reste archaïque, c'est dommage, malgré des avancées inconstatables dans d'autres domaines.

## Durant cette médiation, avez-vous bénéficié d'une réception individuelle avec l'IGAG ou sa cellule de médiation, ci-dessous appelés entretiens ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

X Oui

□ Non

#### Si vous avez bénéficié des entretiens,

#### Ces derniers vous ont-ils permis :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non
D'exposer l'objet du différend ?	X	
D'exposer vos ressentis ?	X	
D'avancer sur la résolution du différend s	? 🗆	X
`	-	as l'autre partie) est-elle intervenue auprès de ant cette phase d'entretiens ?
Veuillez sélectionner une seu	le des	propositions suivantes:
□ Oui		
X Non		
□ Je ne sais pas		
□ Non concerné, ma hiéra	rchie	était l'autre partie
		ervenue (si elle n'était pas l'autre partie), cette semblé cohérente avec le processus de
Veuillez sélectionner	une se	eule des propositions suivantes :
□ Oui		
□ Non		
□ Je ne sais pa	S	

#### Merci d'indiquer ci-dessous plus amplement votre ressenti sur le déroulement de ces entretiens.

L'entretien avec le Général VECHAMBRE m'a permis de m'exprimer longuement et de manière totalement libre. Manifestement, son positionnement était orienté comme je pouvais le supposer pour préserver les intérêts de l'institution malgré des fautes évidentes, par des réponses qui démontrent sans équivoque possible, un parti pris notamment sur des points précis où le droit n'est pas respecté, notamment devant des pratiques illégales, non réglementaires, qu'il a tenté de justifier de manière habile alors même qu'ils sont injustifiables.

Toutefois, il s'agit d'un progrès par rapport aux errements antérieurs, mais beaucoup reste à faire, pour une évoltution neutre et objective de la culture militaire qui reste archaïque et qui ne correspond plus aux codes actuels, d'une armée de métier professionnelle, qui nécessite respect et considération des personnels, au vu de leur engagement pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême. Un militaire mérité d'être traité avec égard et non comme un sous-citoyen, ce qui est parfois hélas, encore le cas.

Le processus de médiation met également en oeuvre, si nécessaire, une réunion collective avec l'IGAG ou sa cellule de médiation et les parties, ci-dessous appelée "table ronde".

Durant le processus de médiation, avez-vous bénéficié d'une ou plusieurs tables rondes ?
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
□ Oui, une seule □ Oui, plusieurs X Non.
• Dans mon cas, il était évident, que cela aurait été évité. J'aurai néanmoins bien aimé, sans aucune acrimonie, ni même animosité. C'est ce que j'attendais, revoir notamment mes harceleurs en face de moi, dans des circonstances différentes où ils se sont crus tout permis, en détruisant la vie d'un homme d'honneur, qui n'a jamais failli dans le respect des valeurs militaires, que d'autres ont trahi sans vergogne, bénéficiant de promotions, comme c'est malheureusement souvent le cas au sein des institutions militaires.
Si vous n'avez pas bénéficié d'une ou plusieurs tables rondes,
Pensez-vous que cela vous aurait permis de mieux avancer dans la résolution du différend avec l'autre partie ?
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
□ Oui □ Non  X Peut-être □ Je ne sais pas
Si vous avez bénéficié d'une ou plusieurs tables rondes,
Vous avez accepté cette table ronde :
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
□ Librement □ Contraint(e)
Cette table ronde vous a t-elle permis de vous exprimer librement ?
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
□ Oui □ Non, merci de préciser pour quelles raisons

	Comment vous êtes-vous senti(e) après cette ou ces tables rondes ?
	Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
	<ul> <li>□ Cela m'a fait du bien</li> <li>□ Cela m'a permis de comprendre la situation sous un autre angle</li> <li>□ Cela m'a permis d'avancer vers la recherche de solutions</li> <li>□ Cela n'a eu aucun impact sur moi</li> <li>□ Cela m'a découragé</li> <li>□ Cela m'a mis en colère</li> <li>□ Je me suis sentie jugé(e)</li> <li>□ Rien de tout cela</li> </ul>
résolution	Cette ou ces tables rondes vous a/ont elle/elles permis d'avancer sur la amiable du différend ?
	Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
	□ Oui □ Non □ Je ne sais pas
	Merci d'indiquer ci-dessous plus amplement votre ressenti sur le déroulement de cette ou de ces tables rondes :
•••••	
	Votre hiérarchie est-elle intervenue auprès de vous et/ou de l'autre partie avant ou après cette phase de table ronde ?
	Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
	<ul> <li>Oui</li> <li>□ Non</li> <li>□ Je ne sais pas</li> <li>□ Non concerné(e), ma hiérarchie était l'autre partie</li> </ul>

......

Si votre hiérarchie est intervenue, cette intervention vous a t-elle semblé cohérente avec le processus de médiation ?
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
□ Oui
□ Non
□ Je ne sais pas
VOTRE AVIS SUR LE PROCESSUS DE MEDIATION  La médiation est encadrée par trois principes, merci de les classer par ordre de priorité :
Toutes les réponses doivent être différentes.  Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 3
3_Confidentialité
2 Impartialité
<u>1</u> Neutralité
I a ganfidantialitá a t alla átá magnagtás t

#### La confidentialité a t-elle été respectée :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non	Je ne sais pas
Par l'autre partie ?			X
Par le médiateur militaire ?			X
Par votre hiérarchie?			X
Par votre gestionnaire RH?			X

#### L'impartialité a t-elle été respectée par le médiateur militaire ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

□ Oui X Non □ Je ne sais pas

#### La neutralité a t-elle été respectée par le médiateur militaire ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

□ Oui

X Non

□ Je ne sais pas

## Ce principe de neutralité vous semble t-il compatible avec la position institutionnelle, hors hiérarchie, d'Inspecteur Général des Armées-Gendarmerie du médiateur militaire ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

□ Oui

X Non

## Comment ces principes (confidentialité, impartialité et neutralité) pourraient-ils être davantage respectés ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

Les structures et fonctions de cette nature sont confiées à des acteurs institutionnels qui sont dotés de leur propre jugement, de préjugés et antécédents institutionnels, qui les placent en position de juge et partie, pour défendre les intérêts de l'institution à l'instar des services d'inspection comme l'IGGN et que je peux démontrer preuves à l'appui. Il y a donc forcément conflit d'intérêts entre la défense de l'intérêt de l'Etat et celui du particulier. En france, cet exercice schizophrène est habituelle: travailler à charge et à déchage (enquête, justice par exemples) dont chacun sait, que seul le travail à charge est éffecfué dans la majeure partie des cas.

Il n'y a qu'une seule solution, c'est la mise en place de structures similaires avec des acteurs externes à l'institution et paritaires, de manière à représenter chaque partie à l'identique. Malheureusement, les hautes autorités militaires craignant de perdre le pouvoir sur les résultats de ces médiations et enquêtes en fonction des enjeux, refuseront ce transfert de responsabilité ayant trop peur d'une vérité qu'elles redoutent. C'est de l'affichage avec la garantie de garder le contrôle dans tous les cas. C'est un constat, pas une accusation sans fond. A mon âge et avec mon expérience, on peut dire les choses sans crainte, honnêtement et objectivement. C'est la raison de mon engagement associatif et de mon combat pour la vérité, la justice et la défense des droits des militaires dans un système complètement vicié, ce que je ne peux que regretter, étant très fier de ce que j'ai pu réaliser au sein d'une si belle institution avec des femmes et des hommes de grande qualité.

#### Jean JAURES:

« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques.»

#### La fin de la médiation a t-elle été formalisée ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

X Oui

X Non

□ Je ne sais pas

## Quel doit-être selon vous le rôle de votre hiérarchie (si elle n'était pas l'autre partie) dans le cadre du processus de médiation ?

partic	, unis it cause an processus at measurion.
Veuille	z sélectionner une seule des propositions suivantes :
	□ Elle ne doit avoir aucune information et aucun rôle □ Elle doit être prévenue en amont et en aval □ Elle doit accompagner les parties en vue de la mise en oeuvre de la décision prise ou de l'accord conclu au terme de la médiation □ Elle doit agir en cohérence avec l'avis du médiateur et le concerter dans le respect de la confidentialité du différend  X Autre, merci de préciser
	En matière de hiérarchie, il y a des chefs remarquables mais tous ne le sont pas. Il y en a qui ne sont pas capables d'intervenir dans un processus de médiation. Ce critère ne peut être déterminer en fonction d'une compétence vraie ou supposée par rapport à un titre, une fonction ou d'une responsabilité, mais elle doit l'être en fonction de la compétence réelle de l'acteur de cette médiation. Ceci nécessite des qualités intrinsèques particulières et une moralité intangible en la matière, ce qui est devenue une denrée très rare de nos jours.
	êtes-vous senti en confiance avec le médiateur et/ou la cellule de tion ?
Veuille	z sélectionner une seule des propositions suivantes :
	□ Oui, complètement
:	X Oui, en partie
	□ Non
Fort d	le cette expérience, selon vous, la médiation militaire c'est :
Veuille	z sélectionner une seule des propositions suivantes :
	□ Un recours auprès de l'IGAG qui va trancher le différend après en avoir pris connaissance □ Un recours auprès de l'IGAG qui après avoir pris connaissance du dossier, délivre un avis au service ou à la personne en charge du différend qui vous a concerné (service administratif, hiérarchie) □ Un dispositif amiable, qui ouvre un espace de discussion entre deux ou plusieurs parties, leur permettant de trouver elles-mêmes une solution à leur différend
	X Un peu de tout cela, en fonction des situations

## Si vous rencontriez à nouveau un différend, feriez-vous appel à la médiation militaire ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

□ Rien de tout cela

X Oui dans tous les cas, car il faut toujours essayer et juger après.

□ Non				
□ Je ne sais pas				
La cellule de médiation est aujourd'hui centralisée à référents locaux vous parait-elle :	Pa:	ris. L	a présence de	
Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :				
	ο.	<b>N</b> T	т •	
			Je ne sais pas	
Faciliter la connaissance de la médiation ?	X			
Faciliter la saisine du médiateur de la cellule de médiation?	X	□ <b>V</b>		
Constituer une entrave au principe de confidentialité ?		X		
Constituer une entrave au principe d'impartialité ?		X		
Autre, merci de préciser				
	`		•4• ( )	
Merci d'indiquer ci-dessous quelle(s) amélioration(s	•		` '	
éventuelle(s) vous souhaiteriez faire sur le processus				
Il faut accepter que la médiation soit confiée à des médiateurs p	rofes	sionn	els externes à l'institution	n
militaire avec de vrais prérogatives de discussion avec les	autor	rités c	concernées et les partie	S
prenantes, pour offrir un climat de confiance et pour une object	ivité	et une	e neutralité reconnues.	
	•			
Au final, la médiation a t-elle répondu à vos attentes	?			
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :				
□ Oui tout à fait				
□ Oui en partie				
X Non				
□ Je ne sais pas				
Vous êtes :				
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :				
• •				
X Un homme				
□ Une femme				

#### Quel est votre statut?



#### X Officier

- □ Sous-officier
- □ Volontaire

Seriez-vous d'accord de prolonger les échanges sur le sujet par un entretien avec la lieutenante-colonelle de réserve Capucine TERNYNCK, en charge de la réalisation de ce retour sur expérience ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

X Oui ; merci d'indiquer un mail ou numéro de téléphone pour faciliter la prise de rendez-vous : morra.paul@orange.fr Tél : 06 18 35 38 90

□ Non

Nous vous remercions d'avoir participé à ce sondage.